

# LE JOURNAL DU COLLECTIF

# LA DEPECHE GUILERIENNE

## PARTAGEONS LE POUVOIR !



L'expérience des communes et des collectifs participatifs de 2020 a été analysée dans un rapport « Prendre le pouvoir pour le partager », publié par *Fréquence Commune*. Fruit d'un an d'enquête et d'une centaine d'entretiens auprès d'élus, d'agents

**EDITO** - A l'heure où la défiance envers et d'habitants, ce travail inédit expose les institutions n'a jamais été aussi expérimentations de démocratie locale vivante, de forte, les élections municipales de 2026 gouvernance partagée et d'implication directe des sont l'occasion de redonner souffle et habitants.

légitimité à la démocratie locale.

Depuis 2020, une dynamique s'affirme, électoral de plus, elles peuvent marquer un tournant celle des listes citoyennes et démocratique. Celui d'une large dynamique pour participatives. Ce mouvement touche faire face à la montée de l'extrême droite et aux des communes de toutes tailles et crises sociales et écologiques. Celui d'un mouvement compte déjà 300 listes en préparation d'habitants qui reprennent la main sur leur commune pour les prochaines municipales (130 à pour que toutes et tous puissent décider de leur la même période en 2019).

Les municipales 2026 ne sont pas qu'un rendez-vous pour que toutes et tous puissent décider de leur avenir. Alors, prenons le pouvoir et partageons-le !

## BANCS PUBLICS

**GUILERS** - Installer des bancs publics supplémentaires sur la commune, très bonne initiative. Dans une commune participative, la mairie aurait demandé aux citoyens les endroits à privilégier : efficacité et utilisation judicieuse de l'argent public.



**ORVAULT** - "On s'installe, on discute", des "blablabancs" pour recréer du lien et favoriser le dialogue entre habitants. Le principe est simple : si vous vous asseyez sur ce banc, c'est le signe que vous êtes prêts à discuter.

#ensemblepourguilers



epguilers@gmail.com

Nous suivre, nous contacter, nous rejoindre...

# PRENDRE LE POUVOIR POUR LE PARTAGER

## Expériences et apprentissages des communes participatives 2020/2026

*“Cet ouvrage est le résultat d'un travail collectif qui s'inscrit dans la durée et a mobilisé de nombreuses personnes depuis 2019.” “Ce travail rapporte et analyse avec le plus de fidélité possible les paroles qui nous ont été confiées.”*

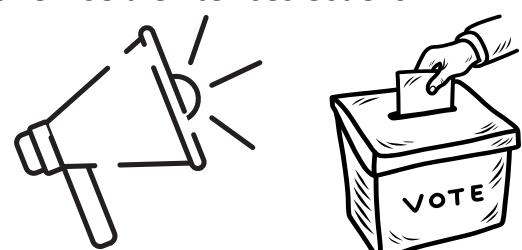
Disponible en téléchargement, nous vous en proposons quelques extraits.

**Faire de la question alimentaire une priorité du mandat à Auray** - Commune de 14 222 habitant·es, l'équipe municipale issue de la liste citoyenne et participative avait affiché lors de la campagne de 2020 le projet de déployer un plan d'alimentation durable sur la commune. Une fois élue, elle a acheté une ferme maraîchère en 2022, municipalisé des terres agricoles et est en train de construire sa propre cuisine centrale communale. Cela lui permet de produire les 700 repas distribués dans les 4 cantines scolaires des écoles publiques, les goûters servis par les services périscolaires, ainsi que l'ensemble des prestations événementielles de la commune, en agriculture biologique et locale.



**Passer de la participation à la délibération** - Les formes de participation des non élus aux décisions politiques sont souvent des processus non aboutis où il s'agit de débattre sans décider ou de décider sans débattre. Ainsi la démocratie dite « participative » est aujourd’hui largement discréditée parce qu'elle offre souvent un processus de participation sans impact sur la décision politique, comme ce fut le cas lors de la Convention Citoyenne pour le Climat. La démocratie délibérative vise à éviter ces écueils.

**Transformer la démocratie locale : le travail associé au sein d'assemblées mixtes** - Il s'agit de mettre au travail un triptyque d'acteurs aux perspectives et légitimités complémentaires, à savoir : les élus locaux, les agents de la fonction publique territoriale et les habitants. Cela permet d'élaborer des propositions qui intègrent pleinement les différentes contraintes politiques, techniques, administratives et financières tout au long des travaux. Les amendements se font alors avec tous les participants, permettant d'arriver à une production finale co-construite avec l'ensemble des acteurs. Réunir ces conditions permet à la proposition finale de passer au conseil municipal sans être modifiée.



## LES 15 ET 22 MARS



Flasher pour retrouver toutes les éditions de notre journal